

13 avenue Leo Lagrange
25000 Besançon
@mail : clubalpinfr.besancon@gmail.com

COMPTE-RENDU

REUNION CODIR DU 23 AVRIL 2026

SALLE DE REUNION CAF

Diffusion : membres du Comité Directeur + mise en ligne sur le site

PRESENTS (19) : ANDRIEN Nadine, BILLOT Maryse, CROCHOT Françoise, DARCQ Florian, DUQUESNOY Olivier, GENOUD Jean-Paul, LORNET Jean-Michel, MARION Claude, MOULIN Annick, MURATI Anne-Cécile, RIVA Virginie, ROUSSELOT Philippe, THA Olivier, TISSERANT Claude, TOLO Marie, TONON Jean-Georges, TROY Odile, VOLO Marie-Claire, WERTHEIMER Christophe

ABSENTS REPRESENTES (2) : ROUSSILLON Eric, TONON Florence

ABSENTS EXCUSES (2): CHATEAU Nathalie, PESDAY Philippe

Prochaine réunion : jeudi 18 juin 19H45 (salle de réunion réservée à cet effet)

POINTS ABORDES	DECISION PRISE OU SUITE PREVUE
<p><u>I – RETOUR SUR AG FFCAM A BAYONNE</u></p> <p>3 délégués pour le CAF Besançon : Olivier DUQUESNOY, Eric ROUSSILLON et Olivier THA. Bel accueil et bonne organisation .</p> <ul style="list-style-type: none"> Le samedi a vu l'adoption des rapports d'activité et financier (à une plus faible majorité que les années précédentes). Il s'agissait d'une année charnière, suite à l'élection d'une nouvelle équipe en mars 2025. La fraude subie par la FFCAM sera affectée sur le prochain exercice, mais fait l'objet d'une provision. Il s'agit d'une « fraude au président », escroquerie bien connue pour laquelle les associations sportives sont une cible privilégiée. Il y a eu une défaillance humaine, et un nouveau processus a été mis en place pour sécuriser les opérations financières. La contribution Environnement obligatoire a été adoptée à 65% Un exposé de notre assureur sur la sinistralité fait état du triplement du coût de l'assistance en 3 ans. 17% des décès ont lieu lors de sorties encadrées, contre 83% sur sorties privées. Le dimanche était consacré à l'étude des nouveaux statuts et règlement intérieur. Pour les statuts, il s'agissait pour l'essentiel de toilettage et de reformulation. Toutefois, certains articles n'ont pas recueilli le quorum d'approbation des 2/3 des adhérents, et s'agissant d'un vote bloqué, l'ensemble du texte a été rejeté. De ce fait, le RI ne peut pas non plus être approuvé, et tout est à refaire. <p><u>II – COMMISSIONS : POINT D'ETAPE</u></p> <p>1) <u>Alpinisme</u> : Olivier Duquesnoy relate le compte-rendu de Florence qui le représentait à la réunion de commission du 21 avril. Les points essentiels abordés ont été :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le calendrier des sorties, - l'état du matériel, - la désignation de Clément GUYOT comme nouveau responsable après 10 années de mandat pour Nicolas DOLLAT. - L'organisation d'une réunion de présentation du programme aux adhérents le mardi 5 mai. <p>2) <u>Canyonisme</u> : Jean-Georges TONON indique la tenue prochaine d'une réunion. La commission sera renforcée par Etienne PERREAU, nouvel encadrant qui devrait en assurer l'organisation, Dominique MERGER se recentrant essentiellement sur le terrain</p>	<p>Le CODIR valide unanimement la désignation de Clément GUYOT comme responsable de la commission</p>

<p>3) <u>Bibliothèque :</u> Le travail d'informatisation se poursuit</p> <p>4) <u>Communication :</u> Jean-Georges TONON annonce qu'un plan de communication annuel plus institutionnel est en projet. Un questionnaire élaboré par Lydia BERTHOMIEU sera envoyé aux adhérents pour recueillir leurs attentes. Une prochaine réunion est prévue le 12 mai, pour lancer le chantier du magazine. La commission sera copilotée par Lydia BERTHOMIEU et Frédéric PERRACHI</p> <p>5) <u>Escalade :</u> La commission s'est réunie le 16 avril, et a reconduit Maryse BILLOT comme responsable. Il a été dressé le bilan de la saison en salle, et le programme en extérieur : hebdo à Montfaucon et Punay, plus quelques sorties grandes voies. Maryse fait le point sur les formations : c'est satisfaisant en SAE, mais on manque d'encadrants en SNE, car les certifications sont lourdes pour les bénévoles. Des dossiers d'équivalence sont à déposer. Un appel à bénévoles a été fait pour le Raid Handiforts et les Grandes Heures Nature : ces 2 manifestations sont sur sorties club</p> <p>6) <u>Formation-Sécurité</u> Une réunion de commission est prévue le 7 mai, pour réfléchir au programme de la saison suivante ; pour l'instant il n'y a que 3 inscrits. Françoise CROCHOT aimerait bien passer la main. Ateliers du jeudi : le bilan est très positif, avec une moyenne de 24 inscrits par session. PSC : 7 sessions et 56 personnes formées CSV : une soirée animée par le guide Paulo Grobel est prévue avec le CD25 le 21 mai à Valdahon, axée sur une approche collaborative de l'alpinisme et la randonnée ; tarif 5 € Prévention sécurité : Olivier Duquesnoy annonce que le week-end prévu par le comité régional BFC à Vauchignon en juin est être annulé en raison du très faible nombre d'inscrits (3).</p> <p>7) <u>Jumelage</u> Françoise CROCHOT a participé aux journées de l'Allemagne organisées par l'université de Besançon. Elle a pu parler du CAF avec la nouvelle responsable. Les prochaines rencontres avec le DAV de Fribourg auront lieu : - Week-end les 13 et 14 juin à Ronchamp(70) ; - 10 et 11 octobre à Morre ; Françoise espère la présence d'un représentant de la ville de Besançon ; elle va demander une subvention au fonds citoyen franco-allemand</p>	<p>Le CODIR valide à l'unanimité la désignation de Lydia BERTHOMIEU et Frédéric PERRACHI pour copiloter la commission</p> <p>Le CODIR valide à l'unanimité la reconduction de Maryse BILLOT comme responsable commission</p> <p>Une relance sera faite aux infoclub</p>
---	---

8) Matériel

Le trésorier Claude TISSERANT indique qu'il y a des achats en cours pour l'Ecole d'Aventure.

Florian DARCOQ invoque un besoin de renouvellement des skis : neufs ou d'occasion ?

Le CD25 nous accorde une subvention de 200 € si on achète du matériel pour 400 € minimum avant le 31 juillet.

Besoin de nouvelles pelles pour remplacer celles en plastique, inadaptées.

Olivier THA demande l'achat de 8 équipements complets et conformes pour via ferrata (coût total 1500 €) : longes avec mousqueton de repos, poulies complètes. Les longes douteuses ne devraient plus être utilisées.

Les encadrants doivent indiquer clairement aux pratiquants quel type de matériel ils doivent emprunter. De même, il conviendrait de standardiser les besoins entre les différentes commissions et le matériel.

Une réunion formation sécurité à l'attention des commissions et du matériel sera programmée par Françoise CROCHOT

9) Milieu montagnard

La commission s'est réunie plusieurs fois, et a redésigné Eric ROUSSILLON comme responsable.

Le CODIR valide à l'unanimité la reconduction d'Eric ROUSSILLON comme responsable de la commission

Pour être en accord avec la terminologie de la FFCAM, la commission Milieu Montagnard change de nom, et devient commission Environnement

Le CODIR valide à l'unanimité le changement de nom

En l'absence d'Eric ROUSSILLON, Christophe WERTHEIMER fait le point sur les chantiers en cours.

- **Charte environnementale** : c'est quasi fini, elle sera présentée à la prochaine réunion de commission, et devrait être soumise au CODIR du 18 juin
- **Le groupe « comité scientifique »** planifie des conférences avec des scientifiques ; la première, sur le thème du changement climatique dans le massif du Jura a lieu le 30 avril (au calendrier)
- **Le label Cimes**, obtenu récemment, nous engage à réduire notre empreinte carbone. Certains participants s'interrogent sur le partenariat avec le Marais de Saône et demandent si on a obtenu ce label sur des seules actions futures
- **Mobilité** : une cartographie des sorties accessibles en transports en commun est en cours d'élaboration par Françoise CROCHOT

Il y a déjà eu une rencontre avec le Marais de Saône, et la coopération reste à finaliser

10) Publics éloignés :

Olivier DUQUESNOY indique qu'Anne AVANZI a déjà organisé 2 réunions de commission avec une participation nombreuse, ce qui est très satisfaisant et encourageant.

Les Foulées Colorées ont mobilisé plus de 20 bénévoles ; quelques problèmes de balisage ont été signalés.

Le Raid HandiForts est affiché sur sorties clubs

Une première rando Handicaf du club est prévue en juin avec François LACAILLE

HandiForts :
Une relance sera faite aux infoclubs .

11) Randonnée – Vélo de Montagne

Première réunion prévue le 12 mai (même jour que la réunion Communication, qui se tiendra finalement dans la bibliothèque)

Randonnée : Il faudrait relancer l'offre pour le mois de juin

Raquettes : Olivier THA salue la nomination de 2 initiateurs stagiaires (Marie-Claire VOLO et Patrice NICOLAS)

VDM : pas de sorties pour l'instant, faute de disponibilités d'Olivier THA.

Zoom sorties club :

⇒ Les participants font état de problèmes rencontrés : certains mails n'arrivent pas ; on ne peut pas ajouter de PJ une fois la sortie validée ; pb historique adhérents...

⇒ Olivier THA et plusieurs autres participants regrettent que les sorties n'apparaissent plus sur le site du club, privant ainsi les non adhérents mais aussi les clubs extérieurs de visibilité sur nos activités.

Olivier DUQUESNOY répond que le process local prévoit que dans un premier temps les adhérents aillent directement sur le portail FFCAM pour s'approprier le nouvel outil, puis ensuite le calendrier des sorties apparaîtra sur le site du club, sans donner accès aux données personnelles.

Il interroge les participants sur leur souhait pour la date de bascule et le soumet au vote.

Le CODIR demande à l'unanimité que le calendrier des sorties du club soit visible depuis notre site **dès que possible.**

12) Ski :

En l'absence de Florence TONON excusée, Olivier DUQUESNOY indique que la réunion de fin de saison sera programmée dès la fin des activités

Le bilan de la saison est d'ores et déjà très positif : aucune blessure, peu de sorties annulées, et un retour très positif du cycle initiation.

Florence définira la date avec les encadrants : 2° quinzaine de mai probablement

13) Trail :

Jean-Georges TONON indique que Christian THIOLOT est toujours responsable de la commission, et que des sorties ont lieu le jeudi soir.

14) TUB :

Il aura lieu le samedi 7 novembre.

Jean-Georges TONON détaille les décisions prises en réunion de commission le 14 avril, par le groupe projet de 15 personnes, et en demande validation au CODIR :

- ⇒ **Programme** : augmenter la jauge à 1500 participants, pour 3 parcours de 8, 14 et 22 km. Départ mairie Esplanade DH, arrivée Malcombe, en passant par Citadelle.
Cela implique de traiter des contraintes sécurité supplémentaires, et de revoir l'espace accueil pour l'arrivée à Malcombe.
Budget prévisionnel : recettes 32 K€, dépenses 16 K€, résultat espéré 16 K€
Christophe WERTHEIMER émet des réserves quant aux conséquences de l'accroissement de la jauge sur la faune sauvage. Jean-Georges TONON assure que le TUB adopte une démarche éco-responsable, pour limiter au maximum les impacts de la course sur le milieu naturel.
Résultat du vote sur le programme :
0 voix contre, 2 abstentions, 19 voix pour

- ⇒ **Association partenaire** : la commission souhaite nouer un partenariat de 2 ans avec l'association « Revivre par le sport » (association de greffés sportifs franc-comtois), qui fournira des bénévoles à l'organisation.
Jean-Georges TONON indique avoir reçu également une demande de subvention de l'association NELHI, parvenue après la réunion de commission, et qu'il juge moins pertinente en termes de partenariat.

Précision importante : à ce stade, il est demandé au CODIR de se prononcer sur le choix de l'association partenaire, pas sur le montant du chèque qui sera remis au partenaire et éventuellement à une autre association.

Résultat du vote sur le choix du partenaire « revivre par le sport » :
0 voix contre, 2 abstentions, 1 non votant, 18 voix pour.

III – DOSSIERS EN COURS

1) Ecole d'Aventure

Clément GUYOT quittera ses fonctions de responsable de l'Ecole d'Aventure à la fin de la saison.

Avant de lancer un appel à candidature pour le remplacer, Olivier DUQUESNOY a tenté sans succès à ce jour, de joindre Elisabeth PASTEUR, pour savoir si elle accepterait de reprendre la responsabilité de l'EA.

Si aucun responsable n'est trouvé d'ici juin, il n'y aura pas de reprise des activités de l'Ecole d'Aventure la saison prochaine.

Le programme du TUB est validé à la majorité du CODIR

Le partenaire « revivre par le sport » est validé à la majorité du CODIR

Une « fiche de poste » sera demandée à Clément GUYOT pour trouver un responsable ou un pilotage collégial de l'EA

Jean-Michel LORNET suggère éventuellement de constituer une équipe pour partager les tâches

2) Mezzanine

La décision du CODIR du 31 mars de réduire de moitié la surface a été transmise à la ville. Cette dernière mandate à ses frais un bureau de contrôle qui fera des préconisations techniques pour la nouvelle mezzanine.

Quand on aura reçu le go de l'architecte de la ville, on pourra faire les travaux. Ils seront réalisés par Christian THIOLOT et Jérôme PETIJEAN (qui ont déjà donné leur accord)

Nadine ANDRIEN contactera Christian et Jérôme pour envisager les aspects pratiques

3) Comité de suivi CAF/Entretemps

La réunion qui s'est tenue le 2 avril a porté essentiellement sur les sujets suivants :

- **Salle de réunion** : en cas d'utilisation par des personnes extérieures à l'immeuble, nous ne pouvons condamner la porte d'accès aux locaux du CAF, car c'est une issue de secours. Entre-Temps propose de faire signer une convention d'utilisation aux occupants de la salle, et de mettre des affichettes d'interdiction d'entrée dans nos locaux
- **Extérieur de l'immeuble** : nous demanderons l'installation d'anneaux pour accrocher les vélos
- **Tickets d'escalade** : le prix facturé par Entretemps au CAF est toujours de 5,50 € (mais nous maintenons le tarif de 5 € à nos adhérents). Le créneau dédié est le jeudi de 14h à 22h. La fréquentation ne justifie pas de jauge, par conséquent, on peut les vendre à l'avance, mais en précisant que la présentation de la licence est obligatoire

Le projet de convention est à l'étude

Voir avec Jean-Georges ALIX

Les tickets seront modifiés en ce sens par Nadine

4) Modification des statuts et du règlement intérieur

Le groupe projet (Odile Troy, Nadine Andrien, Claude Marion et Olivier Duquesnoy) a déjà tenu 3 séances de travail.

Il travaille sur des trames proposées par la FFCAM, et les adapte pour conserver nos spécificités.

Objectif : présenter les statuts et le RI au CODIR du 18 juin

5) Partenariat Biocoop

Jean-Georges TONON indique que l'enveloppe est de 3800 € par an, équivalent prix public, et propose une répartition entre les différents événements (*montants notés en séance et à confirmer*) :

- Poudre et Peaux : 370 €
- Pot nouveaux adhérents : 220 €
- BAS : 600 €
- AG : 320 €

Voir avec Marie qui gère la convivialité

- TUB : le reste
En outre Biocoop peut être annonceur dans le magazine

IV – VOYAGES A PLUS DE 800 KM

3 projets ont été présentés :

1) Sicile du 4 au 11 mars 2027 (durée 8 jours)

Encadrant Olivier DUQUESNOY, co-encadrante Marie-Claire VOLO

12 participants, budget 500 € environ par personne hors repas midi et soir.

Trajet en avion : 2300km AR

2) Canaries, du 12 au 24 avril 2027 (durée 13 jours)

Encadrant Hervé FAGARD

8 participants, budget 1000 € environ par personne

Trajet en avion : 6000 km AR

3) Grèce du 30 mai au 12 juin 2027 (durée 13 jours)

Encadrante Françoise CROCHOT, co-encadrant Hervé FAGARD

12 participants, budget 1300 € environ par personne

Trajet en avion : 3600 km AR

⇒ **Attendu que :**

- Le CAF de Besançon doit s'inscrire dans les orientations de la FFCAM visant à réduire les voyages en avion pour limiter le bilan carbone et donc diminuer les km en avion par rapport à la saison précédente (8600km).
- Le voyage aux Canaries totalise à lui seul autant de km en avion pour 8 participants que les deux autres projets réunis qui cumulent 24 participants

Le Bureau propose de valider les voyages en Sicile et en Grèce

Cette proposition suscite des débats.

Philippe ROUSSELOT regrette que le bilan carbone de chaque voyage n'ait pas été demandé.

Christophe WERTHEIMER estime quant à lui que cette validation de 2 projets serait en porte-à-faux avec les orientations de la FFCAM.

A contrario, plusieurs participants déplorent la réduction des voyages lointains qui participent à l'attractivité de notre club, ou encore mettent en perspective l'impact des trajets en avion avec celui des guerres en cours dans le monde...

⇒ **Les trois projets sont soumis au vote**

1) Voyage en Sicile :

3 voix contre, 10 abstentions, 6 voix pour, 2 non votants

Le voyage en Sicile est validé

2) Voyage aux Canaries :
10 voix contre, 8 abstentions, 3 voix pour

Le voyage aux Canaries n'est pas validé

3) Voyage en Grèce :
5 voix contre, 6 abstentions, 9 voix pour, 1 non votant

Le voyage en Grèce est validé

V – QUESTIONS DIVERSES

1) Délai de mise au planning des sorties en train

Olivier THA a transmis avec avis favorable la proposition suivante d'Hervé FAGARD, qui vise à tenir compte de l'anticipation nécessaire de l'achat de billets de train pour obtenir de meilleurs tarifs. Cette proposition, complétée de la mention »principal « (en gras ci-dessous) est soumise à l'approbation du Codir par le Bureau :

Cette proposition est validée à l'unanimité par le CODIR

« Pour les sorties dont le moyen de transport **principal** est le train, la mise au planning pourra se faire au moins un mois avant la date prévue d'ouverture des ventes de billets, en dérogation de la règle actuelle des 3-6-9-12 mois avant la sortie »

2) Révision des tarifs du covoiturage

Dans le contexte actuel de hausse du coût des carburants, qui représentent selon le type de véhicule 25 à 33% du coût kilométrique, il est proposé au CODIR de réévaluer le tarif du covoiturage, ainsi que celui des indemnités kilométriques des encadrants. Cette réévaluation s'accompagne de deux propositions complémentaires émises par le Bureau :

Validé à l'unanimité du CODIR

- Inciter les encadrants à limiter la distance des sorties à la journée (par exemple, maxi 100 km, ou durée 1h30)

- Autoriser le Bureau, en cas d'urgence, à réviser les tarifs covoiturage/indemnités kilométriques, sous réserve de faire entériner la modification lors de la plus proche réunion de CODIR.

Validé à la majorité du CODIR

Résultat du vote :

0 voix contre, 2 abstentions, 19 voix pour

- A compter du 24 avril 2026, le tarif est porté de 0,36 € à 0,40 € par km et par voiture.

Par personne, cela revient – hors péage - à :

- 0,08 € /km pour 5 covoitureurs
- 0,10 € /km en deçà, qui constitue le plafond exigible

Validé à la majorité du CODIR

Résultat du vote :

0 voix contre, 2 abstentions, 19 voix pour

* *
*

Suite à un différend porté à la connaissance d'un certain nombre de bénévoles, Olivier DUQUESNOY se voit au regret de devoir rappeler :

- que les débats sur des sujets relevant d'une instance (Codir, Bureau, Commission) se mènent en son sein ;
- que les décisions des instances doivent ensuite être respectées ;
- que les échanges doivent porter sur des faits avérés en étant bienveillants et donc en se gardant d'utiliser des qualificatifs blessants ou désobligeants.
- qu'en cas de désaccord entre deux personnes, elles doivent dialoguer, sans en faire état publiquement, notamment pas par des échanges de mails adressés à des listes de diffusion .

Il informe alors le comité que suite à un désaccord survenu au sujet du processus de mise en place de l'application « sorties club », Claude MARION a démissionné de ses fonctions de webmestre.

Dans l'immédiat, l'intérim est assuré par Jacques CHOUTEAU.

Un appel à candidatures sera lancé.

Prochaine réunion du CODIR : jeudi 18 juin 19h45

23h50, la séance est levée

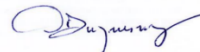
Les demandes de publication sur le site seront adressées à Nadine ANDRIEN, avec copie à Olivier DUQUESNOY

La secrétaire de séance



Nadine ANDRIEN

Le Président



Olivier DUQUESNOY

